

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 00518

Numéro SIREN : 333 976 785

Nom ou dénomination : ACTIF CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 06/02/2019 sous le numéro de dépôt B2019/000604

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/000604**
n° de gestion : **1985B00518**
n° SIREN : **333 976 785 RCS Perpignan**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Perpignan certifie avoir procédé le 06/02/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ACTIF CONSEIL - Société à responsabilité limitée
1 rue Henry le Chatelier 66100 Perpignan -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



555552

Désignation de l'entreprise : SARL ACTIF CONSEIL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 1 RUE HENRY LE CHATELIER		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 3 3 3 9 7 6 7 8 5 0 0 0 2 7		Néant ☐ *					
		Exercice N, clos le, 30092018	N-1 30092017				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	40 037	11 784	1 409	
		Fonds commercial (1)	AH	2 797 354	2 797 354	2 797 354	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	3 339	3 339	3 339	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	18 010	5 632	7 850	
		Constructions	AP	549 548	11 129	24 246	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR				
		Autres immobilisations corporelles	AT	217 086	97 078	85 030	
		Immobilisations en cours	AV	90 863	90 863		
		Avances et acomptes	AX				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS				
		Autres participations	CU	762	762	762	
		Créances rattachées à des participations	BB				
Autres titres immobilisés		BD					
Prêts		BF					
Autres immobilisations financières *		BH	9 158	9 158	9 462		
TOTAL (II)		BJ	3 851 780	824 681	3 027 099	2 929 453	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL				
		En cours de production de biens	BN				
		En cours de production de services	BP				
		Produits intermédiaires et finis	BR				
		Marchandises	BT				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV			2 340	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 346 929	107 702	1 239 228	1 111 730
		Autres créances (3)	BZ	192 472		192 472	127 100
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD				
DIVERS	Disponibilités	CF	354 767		354 767	420 930	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	36 370		36 370	36 242	
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	1 930 538	107 702	1 822 836	1 698 341	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	5 782 318	932 382	4 849 935	4 627 794	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	CP		CR			
		Stocks :		Créances :			

② **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFIP N° 2051 2018

Désignation de l'entreprise SARL ACTIF CONSEIL			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :226.500.....)	DA	226 500	226 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 704 629	1 704 629
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	22 650	19 132
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)	DG	110 174	32 869
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	248 132	260 822
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TO TAL (I)	DL	2 312 084	2 243 952
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TO TAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	9 000	12 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TO TAL (III)	DR	9 000	12 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	175 101	150 948
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	577 802	466 736
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	159 694	235 340
	Dettes fiscales et sociales	DY	696 222	647 290
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	59 317	26 907
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	860 715	844 621
TO TAL (IV)	EC	2 528 851	2 371 842	
Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
TO TAL GENERAL (I à V)	EE	4 849 935	4 627 794	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 403 776	2 296 072	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		291	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL ACTIF CONSEIL							Néant ☐ *		
		Exercice N					Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	4 681 893	FH	810	FI	4 682 703	4 519 660	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	4 681 893	FK	810	FL	4 682 703	4 519 660	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO		(1 000)	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	43 886	15 048	
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 716	1 923	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	4 729 305	4 535 632
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 005 248	1 873 420	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	94 841	101 887	
	Salaires et traitements *					FY	1 579 884	1 532 930	
	Charges sociales (10)					FZ	589 292	558 370	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	63 984	71 106
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	42 300	50 823
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	3 000		
	Autres charges (12)					GE	5 555	609	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	4 384 104	4 189 143
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	345 201	346 488	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2	1 770	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	2	1 770	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	7 274	7 206	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	7 274	7 206	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(7 272)	(5 436)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	337 928	341 052	

④

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2018

Désignation de l'entreprise SARL ACTIF CONSEIL				Néant ☐ *			
		Exercice N		Exercice N-1			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	1 099	4 585		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	1 099	4 585		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		3 520		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	305			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	5 320	6 000		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	5 625	9 520		
4 - RES ULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(4 526)	(4 935)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ					
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	85 270	75 295			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	4 730 405	4 541 987		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	4 482 273	4 281 165		
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN	248 132	260 822		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont {	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3)	Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP			
			- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	5 228	3 628	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	9 450	3 180	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1	25 316	9 716	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	40	40	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	VNC IMMO				305		
Dotation amortissement exceptionnelles				5 320			
Indemnités fin mission					1 099		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Annexe

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

I. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 08 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général et tiennent compte de l'incidence des nouvelles règles comptables obligatoires à compter du 1^{er} Janvier 2005 relatives aux actifs, aux amortissements et dépréciations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

II. NOTE DE PRESENTATION GENERALE

L'exercice considéré débute le **01/10/2017** et finit le **30/09/2018**.

Il a une durée de **12** mois.

Conformément à l'avis du Comité Comptable DMF et de la Commission des études comptables de la CNCC du 23 mai 2013, le CICE a été comptabilisé en déduction des charges de personnel faisant naître une créance de 75.783€. Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissements et de reconstitution de leurs fonds de roulement.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

III. NOTES SUR LE BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont valorisées au bilan suivant la méthode du coût historique complet. Le tableau des immobilisations figurant en annexe mentionne les mouvements de l'exercice.

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire sur la durée de vie estimée des biens ou de la durée de protection juridique.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur vénale est inférieure à la valeur comptable.

Composition du poste « Fonds Commercial » :

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que notre fonds commercial n'a pas de durée de vie limitée, et à ce titre, il n'est pas amorti. Le test de dépréciation fait apparaître une valeur actuelle supérieure à celle d'origine.

2. Immobilisations financières

Le tableau des immobilisations figurant en annexe mentionne les mouvements de l'exercice.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3. Stocks

Le stock est calculé selon la méthode du coût de revient moyen pondéré. Il a fait l'objet d'un inventaire physique à la clôture de l'exercice.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4. Clients et autres créances

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Le tableau des créances et des dettes figurant en annexe en mentionne les échéances.

Une provision a été comptabilisée pour les créances qui présentent un risque de non-recouvrement à la

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

clôture de l'exercice en appliquant un coefficient de dépréciation à leur montant nominal hors taxe.

5. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Le tableau des créances et des dettes figurant en annexe mentionne les durées restant à courir des emprunts.

6. Dettes d'exploitation

Les dettes sont portées au bilan pour leur valeur nominale après prise en compte de toutes les charges à payer pouvant résulter tant des obligations contractuelles de la société que des législations fiscales et sociales en vigueur.

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Eléments relatifs au compte de résultat

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 4 730 405 euros et un total **charges** de 4 482 273 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 248 132 euros.

2. Distinction des résultats courant et exceptionnel

Le classement des éléments exceptionnels s'effectue de la manière suivante :

- les éléments exceptionnels des activités ordinaires ont été portés au résultat courant.
- les éléments exceptionnels hors des activités ordinaires ont été portés en résultat exceptionnel.

V. AUTRES INFORMATIONS

1. Effectif moyen

Par effectif moyen, on entend l'ensemble des personnes ayant un contrat de travail et rémunéré directement par l'entreprise. Il est composé à la clôture des comptes de 44 personnes.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

2. Fiscalité

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés.

3. Engagements hors bilan

Les tableaux figurant en annexe résument les engagements hors bilan de la société.

Engagement de retraite : La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière.
Aucun accord particulier n'a été signé dans l'entreprise.

La méthode retenue pour valoriser l'engagement est le montant des IFC à verser aux personnes partant en retraite au cours de cinq prochaines années.

Les hypothèses retenues sont :

- Revalorisation des Salaires : 1%
- Charges patronales : Cadres 45.75% ; Employés 43.55%
- Convention collective : Expert-Comptables
- Age de départ à la retraite : 62 ans

Le montant des IFC à verser au cours des cinq prochaines années est de 36.895€

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2018

Total des Charges à payer		409 263
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		116
<i>INTERETS COURUS /EMPRUNTS</i>	<i>116</i>	
Emprunts et dettes financières divers		4 230
<i>INT CC -COURUS</i>	<i>4 230</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		52 814
<i>FOURN. FACT.NON PARVENUES</i>	<i>52 814</i>	
Dettes fiscales et sociales		303 150
<i>CONGES A PAYER</i>	<i>120 298</i>	
<i>PERS-AUTRES REMUN. A PAYER</i>	<i>96 840</i>	
<i>ORG.SOC. CH/CONGES A PAYER</i>	<i>55 680</i>	
<i>ORG.SOC. CHARGES A PAYER</i>	<i>20 743</i>	
<i>ETAT - CHARGES A PAYER</i>	<i>9 589</i>	
Autres dettes		48 954
<i>CLIENTS - AVOIRS A ETABLIR</i>	<i>48 954</i>	

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2018

Total des Produits à recevoir		150 211
Autres créances clients <i>CLIENTS - FACT A ETABLIR</i>	<i>91 632</i>	91 632
Autres créances <i>ORG.SOC. PRDTS A RECEVOIR</i> <i>ETAT PRODUIT A RECEVOIR</i> <i>DIVERS PRDTS A RECEVOIR</i>	<i>2 192</i> <i>55 555</i> <i>832</i>	58 579

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2018
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			860 715
HONORAIRES FACTURES D'AVANCE			
honoraires comptables		702 285	
honoraires juridiques		158 430	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			860 715

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			36 370
hebergement loc serveur		353	
médecine du travail		1 517	
maintenances		9 543	
assurances		6 071	
documentations		6 513	
publicite		1 260	
frais postaux : collecte + mach à affranchir		1 341	
colloc		3 210	
cotisations		5 348	
honoraires		1 000	
location arval		215	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			36 370

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		30/09/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		2 265,00	100,0000	226 500,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		2 265,00	100,0000	226 500,00

--

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2018
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt.p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	2 877 932		15 041	983	39 476	2 852 513
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 877 932		15 041	983	39 476	2 852 513

CORPORELLES	Terrains	23 642					23 642
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui	237 200					237 200
	instal. agencet aménagement	318 996		4 481			323 477
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	86 244		8 035	800	27 821	65 658
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	269 259		94 866	44 247	71 371	248 506
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours			90 863			90 863
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	935 342		198 245	45 047	99 192	989 347

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	762					762
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	9 462				305	9 158
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 225				305	9 920

TOTAL	3 823 498		213 286	46 031	138 974	3 851 780
--------------	------------------	--	----------------	---------------	----------------	------------------

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	75 830	3 683	39 476	40 037
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	75 830	3 683	39 476	40 037
CORPORELLES	Terrains	15 792	2 218		18 010
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui	237 200			237 200
	instal. agencement aménagement	294 750	17 598		312 348
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	48 971	13 446	27 821	34 596
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	221 501	32 360	71 371	182 490
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		818 215	65 621	99 192	784 644
TOTAL		894 045	69 305	138 669	824 681

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2018
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	12 000	3 000	6 000	9 000
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	12 000	3 000	6 000	9 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	77 972	42 300	12 570	107 702
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	77 972	42 300	12 570	107 702
TOTAL GENERAL		89 972	45 300	18 570	116 702

Dont dotations et reprises {
- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

45 300

18 570

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	9 158		9 158
	Clients douteux ou litigieux	158 871	158 871	
	Autres créances clients	1 188 058	1 188 058	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	3 400	3 400	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 528	4 528	
	Impôts sur les bénéfices	86 013	86 013	
	Taxes sur la valeur ajoutée	35 555	35 555	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	55 555	55 555	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	7 421	7 421	
	Charges constatées d'avances	36 370	36 370	
	TOTAL DES CREANCES	1 584 929	1 575 771	9 158
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	175 101	50 025	74 410	50 665
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	159 694	159 694		
	Personnel et comptes rattachés	217 138	217 138		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	180 195	180 195		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	255 158	255 158		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	43 731	43 731		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	577 802	577 802		
	Autres dettes	59 317	59 317		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	860 715	860 715		
	TOTAL DES DETTES	2 528 851	2 403 776	74 410	50 665
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		100 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		75 549			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		39			

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros

	Capitaux propres clôture 30/09/2017	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 30/09/2018
Capital social	226 500				226 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 704 629				1 704 629
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	19 132	3 518			22 650
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	32 869	77 304			110 174
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	260 822	(260 822)		248 132	248 132
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	2 243 952	(180 000)		248 132	2 312 084

Date de l'assemblée générale 29/12/2017

Dividendes attribués 180 000

¹ dont dividende provenant du résultat n-1 180 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 2 063 952

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 2 063 952

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 68 132

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/09/2018

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés Engagement IFC	36 895	
	36 895	
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	36 895	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Etat exprimé en euros		30/09/2014	30/09/2015	30/09/2016	30/09/2017	30/09/2018
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	157 300	157 300	226 500	226 500	226 500
	Nombre d'actions ordinaires	1 573	1 573	2 265	2 265	2 265
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer :					
	- Par conversion d'obligation					
	- Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	2 854 895	2 932 595	4 443 948	4 519 660	4 682 703
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amortis et prov.	43 194	180 146	140 445	458 713	429 437
	Impôts sur les bénéfices	(1 084)	4 265	1 415	75 295	85 270
	Participation des salariés					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amortis et provisions	4 509	123 062	68 033	260 822	248 132
	Résultat distribué		120 000	50 849	180 000	250 000
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortis et prov.	28	112	61	169	152
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amortis et provisions	3	78	30	115	110
	Dividende attribué		76	22	79	110
PERSONNEL	Effectif moyen salarié	30	30	43	44	44
	Montant de la masse salariale	985 427	970 931	1 513 417	1 530 734	1 564 655
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	375 230	378 983	577 034	556 093	585 459



Une nouvelle idée de l'expert-comptable

ACTIF CONSEIL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

(Ce rapport contient 22 pages)

**Philipp
e ADGE**

Signature
numérique de
Philippe ADGE
Date : 2019.02.01
15:19:54 +01'00'



ACTIF CONSEIL
SARL au capital de 226 500 €
Siège social : 1 Rue Henry le Chatelier
66100 PERPIGNAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 30 septembre 2018

Aux Associés ;

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale du 31 décembre 2016, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ACTIF CONSEIL (SARL) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société ACTIF CONSEIL (SARL) à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- L'analyse du contrôle interne de l'entreprise et les procédures de contrôle du dénouement des principaux fournisseurs, que nous avons mises en œuvre, nous permettent d'accepter les méthodes et les estimations, sous-tendant la comptabilisation des opérations significatives de l'exercice.
- Concernant les comptes clients, sur la base des éléments disponibles au jour de l'arrêté des comptes, nous estimons que l'appréciation retenue par la société du risque client est raisonnable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Gérant et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société ACTIF CONSEIL (SARL) à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

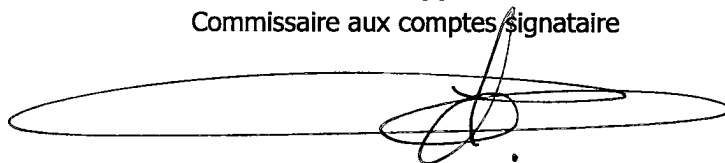
Fait à PERPIGNAN, le 8 janvier 2019

Le Commissaire aux comptes

ACTIUM AUDIT CONSEIL SARL, représenté par

Philippe ADGE

Commissaire aux comptes signataire



Bilan Actif

Page: 4/22

Etat exprimé en euros

30/09/2018			30/09/2017
Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)			
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
	Frais d'établissement		
	Frais de développement		
	Concessions brevets droits similaires		
	51 821	40 037	11 784
	Fonds commercial (1)		
	2 797 354		2 797 354
	Autres immobilisations incorporelles		
	3 339		3 339
	Avances et acomptes		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
	Terrains		
	23 642	18 010	5 632
	Constructions		
	560 677	549 548	11 129
	Installations techniques, mat. et outillage indus.		
	314 164	217 086	97 078
	Autres immobilisations corporelles		
	90 863		90 863
	Avances et acomptes		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)		
	Participations évaluées selon mise en équival.		
	Autres participations		
	762		762
	Créances rattachées à des participations		
	Autres titres immobilisés		
	Prêts		
	Autres immobilisations financières		
	9 158		9 158
TOTAL (II)		3 851 780	824 681
			3 027 099
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS		
	Matières premières, approvisionnements		
	En-cours de production de biens		
	En-cours de production de services		
	Produits intermédiaires et finis		
	Marchandises		
	Avances et Acomptes versés sur commandes		
			2 340
	CREANCES (3)		
	Créances clients et comptes rattachés		
	1 346 929	107 702	1 239 228
	Autres créances		
	192 472		192 472
	Capital souscrit appelé, non versé		
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		
	DISPONIBILITES		
	354 767		354 767
			420 930
	Charges constatées d'avance		
	36 370		36 370
			36 242
TOTAL (III)		1 930 538	107 702
			1 822 836
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		
	Primes de remboursement des obligations (V)		
	Ecart de conversion actif (VI)		
TOTAL ACTIF (I à VI)		5 782 318	932 382
			4 849 935
			4 627 794

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an



Bilan Passif

Page: 5/22

Etat exprimé en euros

30/09/2018

30/09/2017

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	226 500	226 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 704 629	1 704 629
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	22 650	19 132
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	110 174	32 869
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	248 132	260 822
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	2 312 084	2 243 952
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	9 000	12 000
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	9 000	12 000
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	175 101	150 948
	Emprunts et dettes financières divers	577 802	466 736
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	159 694	235 340
	Dettes fiscales et sociales	696 222	647 290
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	59 317	26 907
	Produits constatés d'avance (1)	860 715	844 621
	Total des dettes	2 528 851	2 371 842
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	4 849 935	4 627 794
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		248 132,10	260 822,12
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		2 403 776	2 296 072
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			291



Compte de Résultat 1/2

Page: 6/22

Etat exprimé en euros

30/09/2018

30/09/2017

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	4 681 893	810	4 682 703	4 519 660
	Montant net du chiffre d'affaires	4 681 893	810	4 682 703	4 519 660
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				(1 000)
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			43 886	15 048
	Autres produits			2 716	1 923
Total des produits d'exploitation (1)				4 729 305	4 535 632
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			2 005 248	1 873 420
	Impôts, taxes et versements assimilés			94 841	101 887
	Salaires et traitements			1 579 884	1 532 930
	Charges sociales du personnel			589 292	558 370
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			63 984	71 106
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			42 300	50 823
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions			3 000	
	Autres charges			5 555	609
Total des charges d'exploitation (2)				4 384 104	4 189 143
RESULTAT D'EXPLOITATION				345 201	346 488



Compte de Résultat 2/2

Page: 7/22

Etat exprimé en euros

30/09/2018

30/09/2017

RESULTAT D'EXPLOITATION		345 201	346 488
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2	1 770
	Total des produits financiers	2	1 770
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	7 274	7 206
	Total des charges financières	7 274	7 206
RESULTAT FINANCIER		(7 272)	(5 436)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		337 928	341 052
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	1 099	4 585
	Total des produits exceptionnels	1 099	4 585
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	305 5 320	3 520 6 000
	Total des charges exceptionnelles	5 625	9 520
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(4 526)	(4 935)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES		85 270	75 295
TOTAL DES PRODUITS		4 730 405	4 541 987
TOTAL DES CHARGES		4 482 273	4 281 165
RESULTAT DE L'EXERCICE		248 132	260 822

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

5 228

3 628



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

I. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 08 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général et tiennent compte de l'incidence des nouvelles règles comptables obligatoires à compter du 1^{er} Janvier 2005 relatives aux actifs, aux amortissements et dépréciations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

II. NOTE DE PRESENTATION GENERALE

L'exercice considéré débute le **01/10/2017** et finit le **30/09/2018**.

Il a une durée de **12** mois.

Conformément à l'avis du Comité Comptable DMF et de la Commission des études comptables de la CNCC du 23 mai 2013, le CICE a été comptabilisé en déduction des charges de personnel faisant naître une créance de 75.783€. Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissements et de reconstitution de leurs fonds de roulement.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

III. NOTES SUR LE BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont valorisées au bilan suivant la méthode du coût historique complet. Le tableau des immobilisations figurant en annexe mentionne les mouvements de l'exercice.

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire sur la durée de vie estimée des biens ou de la durée de protection juridique.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur vénale est inférieure à la valeur comptable.

Composition du poste « Fonds Commercial » :

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que notre fonds commercial n'a pas de durée de vie limitée, et à ce titre, il n'est pas amorti. Le test de dépréciation fait apparaître une valeur actuelle supérieure à celle d'origine.

2. Immobilisations financières

Le tableau des immobilisations figurant en annexe mentionne les mouvements de l'exercice.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3. Stocks

Le stock est calculé selon la méthode du coût de revient moyen pondéré. Il a fait l'objet d'un inventaire physique à la clôture de l'exercice.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4. Clients et autres créances

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Le tableau des créances et des dettes figurant en annexe en mentionne les échéances.

Une provision a été comptabilisée pour les créances qui présentent un risque de non-recouvrement à la



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

clôture de l'exercice en appliquant un coefficient de dépréciation à leur montant nominal hors taxe.

5. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Le tableau des créances et des dettes figurant en annexe mentionne les durées restant à courir des emprunts.

6. Dettes d'exploitation

Les dettes sont portées au bilan pour leur valeur nominale après prise en compte de toutes les charges à payer pouvant résulter tant des obligations contractuelles de la société que des législations fiscales et sociales en vigueur.

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Eléments relatifs au compte de résultat

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 4 730 405 euros et un total **charges** de 4 482 273 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 248 132 euros.

2. Distinction des résultats courant et exceptionnel

Le classement des éléments exceptionnels s'effectue de la manière suivante :

- les éléments exceptionnels des activités ordinaires ont été portés au résultat courant.
- les éléments exceptionnels hors des activités ordinaires ont été portés en résultat exceptionnel.

V. AUTRES INFORMATIONS

1. Effectif moyen

Par effectif moyen, on entend l'ensemble des personnes ayant un contrat de travail et rémunéré directement par l'entreprise. Il est composé à la clôture des comptes de 44 personnes.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

2. Fiscalité

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés.

3. Engagements hors bilan

Les tableaux figurant en annexe résument les engagements hors bilan de la société.

Engagement de retraite : La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière.
Aucun accord particulier n'a été signé dans l'entreprise.

La méthode retenue pour valoriser l'engagement est le montant des IFC à verser aux personnes partant en retraite au cours de cinq prochaines années.

Les hypothèses retenues sont :

- Revalorisation des Salaires : 1%
- Charges patronales : Cadres 45.75% ; Employés 43.55%
- Convention collective : Expert-Comptables
- Age de départ à la retraite : 62 ans

Le montant des IFC à verser au cours des cinq prochaines années est de 36.895€



Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2018

Total des Charges à payer		409 263
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INTERETS COURUS/EMPRUNTS</i>	116	116
Emprunts et dettes financières divers <i>INT CC - COURUS</i>	4 230	4 230
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURN. FACT. NON PARVENUES</i>	52 814	52 814
Dettes fiscales et sociales <i>CONGES A PAYER</i> <i>PERS-AUTRES REMUN. A PAYER</i> <i>ORG.SOC. CH/CONGES A PAYER</i> <i>ORG.SOC. CHARGES A PAYER</i> <i>ETAT - CHARGES A PAYER</i>	120 298 96 840 55 680 20 743 9 589	303 150
Autres dettes <i>CLIENTS - AVOIRS A ETABLIR</i>	48 954	48 954



Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2018

Total des Produits à recevoir		150 211
Autres créances clients <i>CLIENTS - FACT A ETABLIR</i>	<i>91 632</i>	91 632
Autres créances <i>ORG.SOC. PRDTS A RECEVOIR</i> <i>ETAT PRODUIT A RECEVOIR</i> <i>DIVERS PRDTS A RECEVOIR</i>	<i>2 192</i> <i>55 555</i> <i>832</i>	58 579

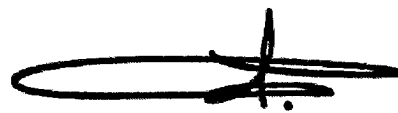


ANNEXE - Elément 6.12

Page: 14/22

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2018
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			860 715
HONORAIRES FACTURES D'AVANCE			
honoraires comptables		702 285	
honoraires juridiques		158 430	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			860 715



Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			36 370
hébergement loc serveur		353	
médecine du travail		1 517	
maintenances		9 543	
assurances		6 071	
documentations		6 513	
publicité		1 260	
frais postaux : collecte + mach à affranchir		1 341	
colloc		3 210	
cotisations		5 348	
honoraires		1 000	
location arval		215	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			36 370



ANNEXE - Elément 6.14

Page: 16/22

Capital social

Etat exprimé en euros

30/09/2018

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	2 265,00	100,0000	226 500,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	2 265,00	100,0000	226 500,00



ANNEXE - Elément 2

Page: 17/22

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Révaluations	Acquisitions	Virt p à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	2 877 932		15 041	983	39 476	2 852 513
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 877 932		15 041	983	39 476	2 852 513
CORPORELLES	Terrains	23 642					23 642
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui	237 200					237 200
	instal. agencet aménagement	318 996		4 481			323 477
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	86 244		8 035	800	27 821	65 658
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	269 259		94 866	44 247	71 371	248 506
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours			90 863			90 863	
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		935 342		198 245	45 047	99 192	989 347
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	762					762
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	9 462				305	9 158
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 225				305	9 920
TOTAL		3 823 498		213 286	46 031	138 974	3 851 780

ANNEXE - Elément 3

Page: 18/22

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	75 830	3 683	39 476	40 037
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	75 830	3 683	39 476	40 037
CORPORELLES	Terrains	15 792	2 218		18 010
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui	237 200			237 200
	instal. agencement aménagement	294 750	17 598		312 348
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	48 971	13 446	27 821	34 596
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	221 501	32 360	71 371	182 490
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		818 215	65 621	99 192	784 644
TOTAL		894 045	69 305	138 669	824 681

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Page: 19/22

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2018
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	12 000	3 000	6 000	9 000
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	12 000	3 000	6 000	9 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	77 972	42 300	12 570	107 702
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	77 972	42 300	12 570	107 702
TOTAL GENERAL		89 972	45 300	18 570	116 702

Dont dotations et reprises {
- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

45 300

18 570

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.



ANNEXE - Elément 5

Page: 20/22

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	9 158		9 158
	Clients douteux ou litigieux	158 871	158 871	
	Autres créances clients	1 188 058	1 188 058	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	3 400	3 400	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 528	4 528	
	Impôts sur les bénéfices	86 013	86 013	
	Taxes sur la valeur ajoutée	35 555	35 555	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	55 555	55 555	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	7 421	7 421	
	Charges constatées d'avances	36 370	36 370	
	TOTAL DES CREANCES	1 584 929	1 575 771	9 158
	(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
	(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

30/09/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
------------	--------------	-----------	---------------

DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	175 101	50 025	74 410	50 665
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	159 694	159 694		
	Personnel et comptes rattachés	217 138	217 138		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	180 195	180 195		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	255 158	255 158		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	43 731	43 731		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	577 802	577 802		
	Autres dettes	59 317	59 317		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	860 715	860 715		
	TOTAL DES DETTES	2 528 851	2 403 776	74 410	50 665
	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000			
	(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	75 549			
	(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	39			



Variations des Capitaux Propres

Page: 21/22

Etat exprimé en euros

	Capitaux propres d'ôture 30/09/2017	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres d'ôture 30/09/2018
Capital social	226 500				226 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 704 629				1 704 629
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	19 132	3 518			22 650
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	32 869	77 304			110 174
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	260 822	(260 822)		248 132	248 132
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	2 243 952	(180 000)		248 132	2 312 084

Date de l'assemblée générale 29/12/2017

Dividendes attribués 180 000

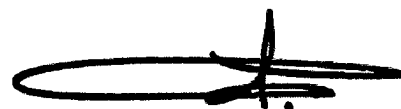
¹ dont dividende provenant du résultat n-1 180 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 2 063 952

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 2 063 952

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 68 132



ANNEXE - Elément 8

Page: 22/22

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/09/2018

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés Engagement IFC	36 895	
	36 895	
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	36 895	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

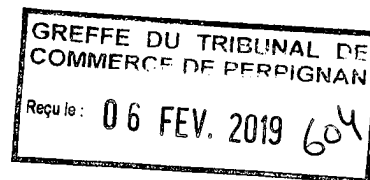


ACTIF CONSEIL
Société à responsabilité limitée au capital de 226 500 €
Siège social : 1, Rue Henry le Chatelier, 66100 PERPIGNAN
333 976 785 RCS Perpignan

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 JANVIER 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat

de l'exercice clos le 30 septembre 2018



DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à 248 132,10 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	248 132,10 €
Un prélèvement sur le compte "autres réserves"	1 867,90 €
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	250 000,00 €
A titre de dividendes aux associés	250 000,00 €
Soit 110,38 € par part	

Le paiement des dividendes sera effectué le 23 janvier 2019.

Monsieur Thierry GUILLARD, associé minoritaire, renonce à ses dividendes en faveur de l'associée majoritaire.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2018 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 250 000,00 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2015 : 120 000,00 €, soit 76,29 € par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 120 000,00 €

Exercice clos le 30 septembre 2016 : 50 849,25 €, soit 22,45 € par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 50 849,25 €

Exercice clos le 30 septembre 2017 : 180 000,00 €, soit 79,47 € par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 180 000,00 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 janvier 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the text 'Certifié conforme La Gérance'.